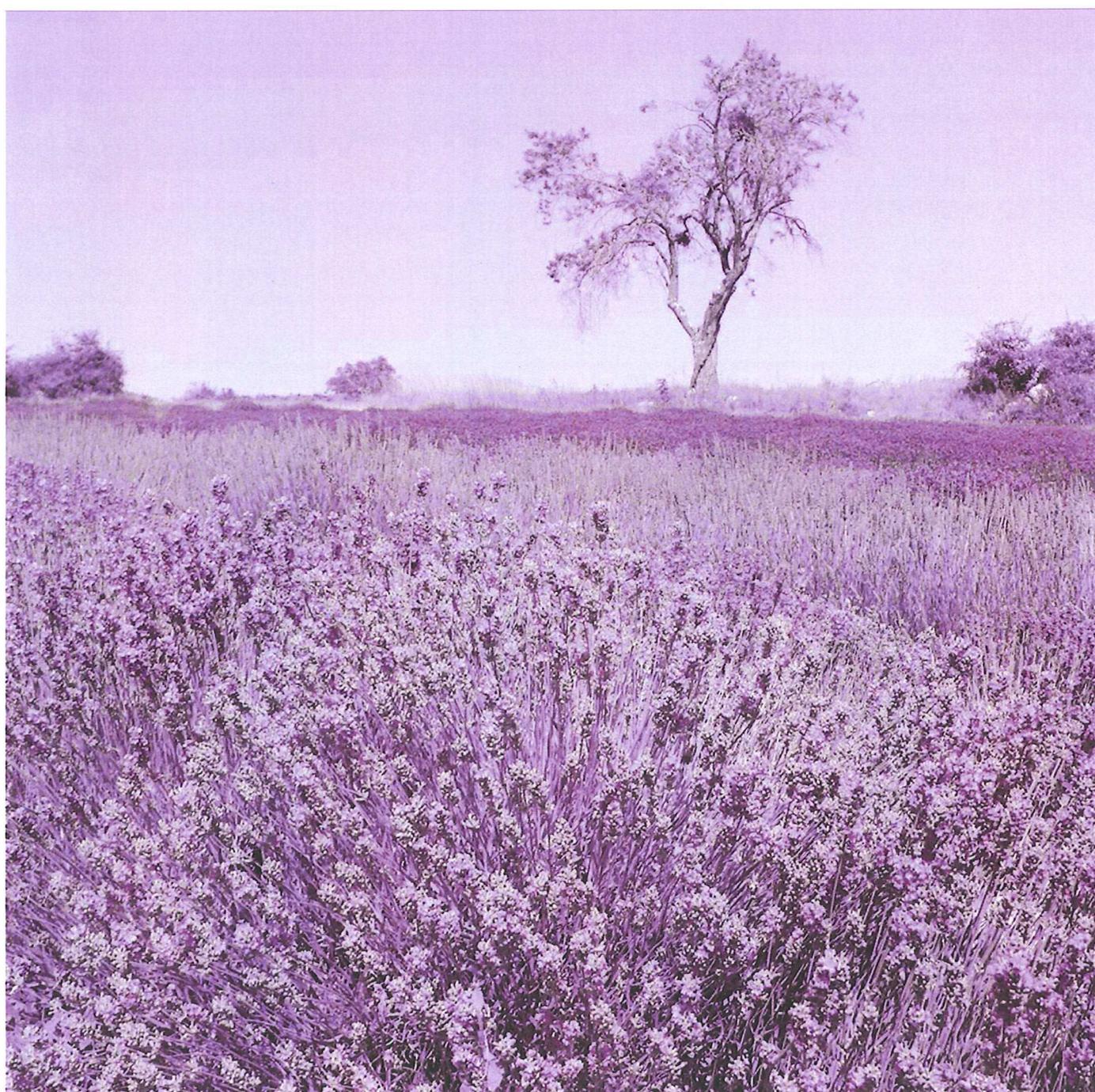


Dossier de presse

Stratégie de développement durable
de la filière des huiles essentielles
de lavande et de lavandin





Dossier de presse

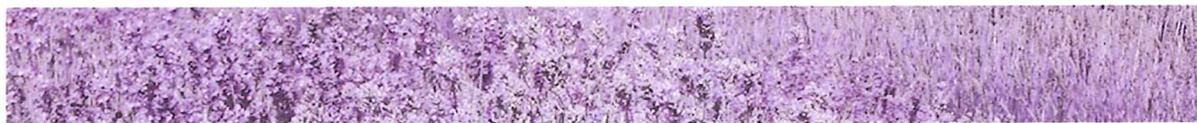
Stratégie de développement durable de la filière
des huiles essentielles de lavande et de lavandin



Sommaire

La filière lavande et lavandin, une filière au cœur de ses territoires.....	p 3
La filière lavande et lavandin, les fondements d'une stratégie de développement durable	p 8
Stratégie de développement durable de la filière des huiles essentielles de lavande et de lavandin, enjeux et objectifs.....	p 10
Développement durable de la filière lavande et lavandin, une charte d'engagements en 10 points.....	p 15
Développement durable de la filière lavande et lavandin, plan d'actions 2008.....	p 16
Les partenaires de la filière lavande et lavandin.....	p 18
Annexe Provence nature, Provence solidaire : une filière au salon Planète Durable.....	p 20





La filière lavande et lavandin, une filière au cœur de ses territoires

Le socle économique de son territoire

La lavande est depuis toujours une production traditionnelle de la Haute-Provence. Dans la première partie du XX^e siècle, elle a fortement contribué au développement de ces zones arides et pauvres.

Depuis, la lavande fait partie de l'économie rurale de la Provence et des Alpes du Sud. L'économie actuelle de la lavande et du lavandin résulte d'une série d'adaptations de ces plantes et des populations qui les cultivent à l'évolution de leur environnement tant écologique qu'économique.

La filière lavande et lavandin s'insère dans un territoire, le sud-est de la France, qui regroupe la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le sud de la région Rhône-Alpes et l'est de la région Languedoc Roussillon.

Cette filière contribue à maintenir des activités au bénéfice du tissu social régional. Elle prend une part importante dans le dynamisme économique de la région où elle génère de l'activité directe et indirecte, en contribuant, par exemple, au développement touristique par l'entretien et l'embellissement des paysages.

La lavande est un symbole de la Provence. Les acteurs économiques du territoire, du tourisme à l'industrie, utilisent son image pour mettre en avant leur implantation en Provence et leur lien au territoire.

Sur les marchés, la lavande et le lavandin français disposent d'une notoriété internationale, ils sont reconnus comme des produits de qualité. Cette reconnaissance se matérialise en particulier avec l'existence d'une Appellation d'Origine Contrôlée « huile essentielle de lavande de Haute-Provence ».

La culture de la lavande et du lavandin

La Lavande et le Lavandin poussent spontanément sur des pentes arides et rocailleuses de Provence. Leur mise en culture date du début du XX^e siècle. La lavande fait partie de la filière des plantes à parfum et aromatiques, comme le thym, la sarriette, la sauge et le romarin.

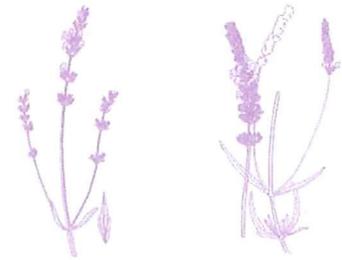
L'essentiel de la production de lavande et de lavandin est destiné à la distillation, pour être transformé en huile essentielle. Il existe cependant d'autres usages comme la production de fleurs et bouquets.

Les qualités recherchées sont différentes selon l'utilisation pressentie. Dans le cas des fleurs, la couleur bleue est le premier critère de sélection. Les lavandiculteurs sélectionnent alors les variétés de lavande les plus appropriées.

La zone principale de production de lavande et de lavandin est répartie sur quatre départements : la Drôme, le Vaucluse, les Alpes de Haute-Provence et les Hautes-Alpes.



La filière lavande et lavandin, une filière au cœur de ses territoires



Les types de lavande

> La lavande

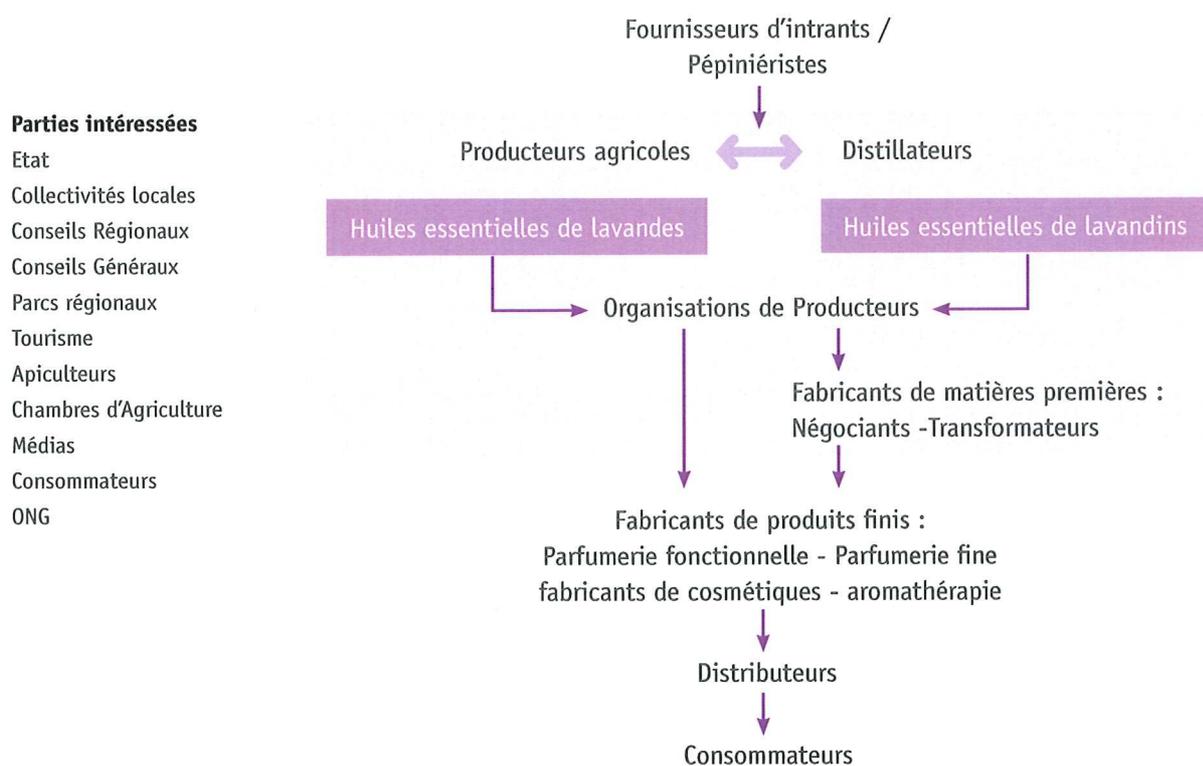
La lavande fine ou « lavande vraie » pousse spontanément dans les montagnes sèches méditerranéennes, entre 600 et 1200 mètres d'altitude. Elle a des propriétés aromatiques particulièrement fines, délicates et complexes, qui en font une huile essentielle de choix, notamment pour la parfumerie. La production française de lavande représente environ 40 % de la production mondiale.

> Le lavandin

Le lavandin est un hybride naturel de lavandes. Il est particulièrement vigoureux et pousse entre 200 et 700 mètres d'altitude. Plus productif que la lavande, son huile essentielle est très employée dans l'industrie de la savonnerie et des détergents. La production française de lavandin représente environ 90% de la production mondiale.

Une filière organisée

Le schéma ci-dessous présente l'organisation de la filière lavande et lavandin et identifie les acteurs impliqués dans la démarche de développement durable de la filière (acteurs du CIHEF* dans la zone colorée).



*CIHEF : Comité Interprofessionnel des Huiles Essentielles Françaises



La filière lavande et lavandin, une filière au cœur de ses territoires

Les actions conduites par l'ONIPPAM*, en application de la politique du Ministère de l'Agriculture, ont renforcé l'organisation économique.

Aujourd'hui, 60% de la production d'huile essentielle de lavande et de lavandin est issue de groupes de producteurs structurés et organisés. Les coopératives et groupes de producteurs permettent de suivre les marchés, afin d'en assurer la pérennité.

La structuration de la filière favorise également des discussions et des négociations interprofessionnelles impliquant l'ensemble des acteurs de la filière de production, au sein du CIHEF.

La filière dispose de moyens de recherche et développement spécifiques avec deux centres d'expérimentation : l'ITEIPMAI et le CRIEPPAM, ce dernier étant situé dans la zone de production lavande/lavandin.

La filière s'est également impliquée dans un pôle de compétitivité - le pôle Parfums, Arômes, Saveurs, Senteurs- pour s'inscrire dans des projets innovants, accéder à de nouveaux moyens de recherche et de nouvelles compétences.

Des collaborations avec des structures de formation ont été initiées pour proposer des formations spécifiques aux producteurs agricoles.

Une filière attachée à la qualité

Dans le souci de différencier leur production sur un plan qualitatif, les producteurs d'huile essentielle de lavande ont engagé au début des années 80, une réflexion sur ce thème. Ainsi, depuis 1981, l'huile essentielle de lavande de Haute-Provence bénéficie d'un signe officiel de qualité, l'Appellation d'Origine Contrôlée.

Les critères retenus dans le cadre de cette appellation sont les suivants : l'huile essentielle de lavande AOC Haute-Provence ne peut être issue que de lavande fine qui pousse à 800 mètres d'altitude, dans certaines communes des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes, de la Drôme et du Vaucluse. Un rendement maximal de 25 kg/ha est fixé, tout comme les caractéristiques physico-chimiques de l'huile essentielle. Une analyse olfactive et physico-chimique annuelle des lots de production est réalisée par un jury de professionnels de la filière et validée par l'INAO (Institut national de l'origine et de la qualité).

*ONIPPAM : Office National Interprofessionnel des Plantes à Parfums Aromatiques et Médicinales



La filière lavande et lavandin, une filière au cœur de ses territoires

Chiffres-clés de la filière lavande et lavandin

	lavande	lavandin
Surfaces cultivées	4000 ha	15000 ha
Nombre d'exploitations	2500 exploitations	
Effectifs	9000 emplois directs	
	17000 Emplois temps plein induits	
Volumes d'huile essentielle (HE) récoltés	50-70 tonnes	1000-1200 tonnes
Chiffre d'affaires annuel brut 2006 à la production	4 M €	15 M €
Chiffre d'affaires annuel brut généré par la fabrication et la transformation d'HE en PACA	780 M €	
Chiffre d'affaires annuel brut généré par le tourisme lié à la lavande	45 M €	
Chiffre d'affaires annuel brut généré par la production de miel de lavande	15 M €	

Sources : ONIPPAM – « Enjeux territoriaux et développement durable des plantes à parfum aromatiques provençales – 2006 »

Une filière en harmonie avec l'environnement

La filière lavande et lavandin est parfaitement adaptée à son terroir, où, pour des raisons pédo-climatiques et économiques, il y a peu de productions agricoles alternatives. Les cultures de lavande et de lavandin sont des cultures non irriguées, qui ne prélèvent pas dans les nappes phréatiques. De plus, les producteurs utilisent peu de produits de traitement.

La part de l'agriculture biologique (7% de la SAU en 2006 - Source ONIPPAM) y est nettement supérieure à la moyenne nationale des productions agricoles (2% de la SAU française en 2006 - Source Agence Bio).

Les huiles essentielles sont fabriquées par les producteurs dans des distilleries souvent gérées en coopérative. Les recherches actuellement conduites en matière de mécanisation et de procédés de distillation ont pour premier objectif de diminuer la consommation d'énergie lors de la distillation.

Les co-produits générés par les process de production sont par ailleurs entièrement valorisables :

- Les pailles peuvent être compostées ou valorisées énergétiquement ;
- Les hydrolats peuvent être incorporés dans des produits cosmétiques.

La proximité des acteurs, concentrés géographiquement sur 4 départements, permet de réduire l'impact du transport sur l'environnement. La première transformation de la production est réalisée dans des distilleries localisées au milieu des champs.

Constituant un habitat privilégié des abeilles, les champs de lavande et de lavandin sont nécessaires à l'apiculture locale. Agriculteurs et apiculteurs échangent sur leurs pratiques mutuelles, en faveur d'un maintien des populations apicoles dans la zone.

Depuis une dizaine d'années, les professionnels de la filière mettent la priorité sur les actions de recherche, pour améliorer l'impact de la production sur l'environnement.



Une filière concernée par l'emploi local et les conditions de travail

Dans un marché mondialisé, la filière est confrontée à des concurrences venant de l'Europe de l'Est, de Chine ou d'Inde, où les conditions de vie et de travail des producteurs et des ouvriers sont plus difficiles.

La filière lavande et lavandin est historiquement intégrée dans un contexte local. Elle joue depuis toujours un rôle en matière de cohésion sociale. En s'appuyant sur la main d'œuvre régionale et sur des exploitations familiales, elle permet de maintenir des populations sur le territoire en offrant des emplois de proximité.

L'organisation de cette filière permet de prendre en compte les intérêts des salariés et des producteurs, quelle que soit la taille de leur exploitation.

Grâce à un important investissement dans la mise au point d'outils de production adaptés, les tâches difficiles ont été mécanisées et leur pénibilité, réduite.

Une filière fortement concurrencée

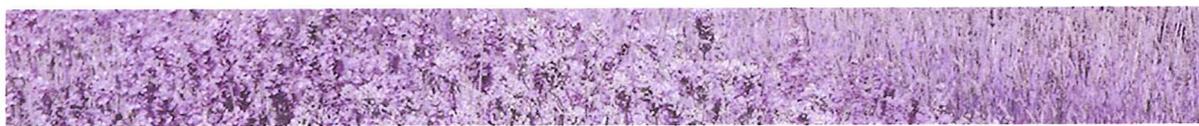
Aujourd'hui, la concurrence devient de plus en plus forte. Certains pays de l'Europe de l'Est, comme la Bulgarie et l'Ukraine, cultivent des clones de lavande, sélectionnés à partir de plants français. La Chine est également un pays qui tient une place de plus en plus importante sur ce marché.

Depuis les années 80, pour faire face à la concurrence, les lavandiculteurs ont modernisé leurs modes de production, de récolte et de transformation, afin d'améliorer la qualité et la rentabilité.

Un plan de relance de la lavande, soutenu par l'Europe, l'Etat, les régions et les départements concernés, a permis de dynamiser la production. Dans les années 90, les actions mises en œuvre ont eu pour objectif de lever les freins au développement de cette production.

Aujourd'hui, des perspectives positives pour le marché de la lavande française se font jour, grâce à la mise en avant de la qualité de sa production et au développement des cultures de lavande et de lavandin selon les règles de l'agriculture biologique et du développement durable.

La démarche de développement durable initiée par le CIHEF et l'ONIPPAM répond parfaitement à la problématique actuelle de la filière, en mettant en place un certain nombre de mesures pour assurer sa pérennité et se distinguer de la concurrence étrangère. Les objectifs à atteindre, comme les enjeux, sont de taille pour cette filière qui représente près de 30 000 emplois directs et induits sur son territoire.



La filière lavande et lavandin, les fondements d'une stratégie de développement durable

Le développement durable, un enjeu majeur pour la filière

L'agriculture n'est plus le secteur dominant de l'économie rurale dans les pays de l'OCDE. Il reste un secteur clé dans la gestion de la terre et beaucoup d'industries sont économiquement liées à l'agriculture. La politique agricole et rurale change pour répondre aux intérêts de la société mais aussi, à la protection de l'environnement et à la viabilité des zones rurales.

Réel progrès pour l'humanité, le développement durable signifie apprendre à économiser et à partager de manière équitable les ressources, utiliser les technologies qui polluent moins, qui gaspillent moins d'eau et d'énergie et surtout, changer nos habitudes de consommation et nos comportements.

Le développement durable permet de concilier le progrès économique, technologique, social et la préservation de l'environnement, patrimoine essentiel à transmettre aux générations futures.

Les producteurs français d'huile essentielle souhaitent s'inscrire dans cette dynamique et travaillent à la création d'une « huile essentielle de lavande et de lavandin durable ».

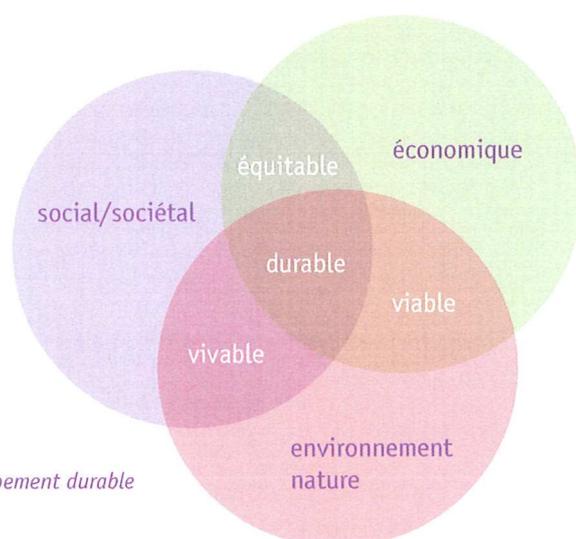


Schéma du développement durable



La filière lavande et lavandin, les fondements d'une stratégie de développement durable

Pour une stratégie de développement durable

Le CIHEF et l'ONIPPAM ont initié dès 2007, un groupe de travail et une étude conduite en partenariat avec l'AFNOR*, pour établir une stratégie de développement durable de la filière des huiles essentielles de lavande et de lavandin.

Cette stratégie est basée sur une méthodologie de l'AFNOR intitulée « guide pour la prise en compte des enjeux du développement durable dans la stratégie et le management de l'entreprise ».

Le groupe de travail constitué réunit les principaux acteurs de la filière et les représentants de certaines parties intéressées. Il a procédé à un état des lieux en examinant les pratiques en cours pour formuler des recommandations.

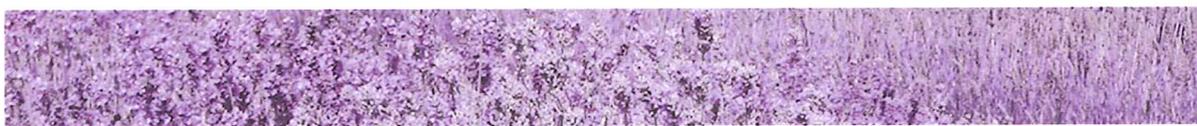
Ce projet a pour but d'engager toute la filière sur la voie d'un développement permettant de créer de la richesse tout en préservant au mieux l'environnement et en contribuant au progrès social.

Cette stratégie constitue une première étape dans l'objectif de progrès continu que se sont fixés les acteurs de la filière engagés dans une approche citoyenne et responsable. Cette étape est consolidée par un plan d'actions pour permettre le déploiement opérationnel de la stratégie.

*AFNOR

Association française de normalisation qui élabore des guides sur les principes du développement durable dans les entreprises, et notamment le SD 21000 « Développement durable – Responsabilité sociétale des entreprises » qui propose des recommandations pour la prise en compte des enjeux du développement durable dans la stratégie et le management de l'entreprise. /

L'AFNOR participe à la rédaction de la norme internationale ISO 26000 traitant de la même thématique.



Stratégie de développement durable de la filière des huiles essentielles de lavande et de lavandin, enjeux et objectifs

Les enjeux

Proposer une qualité optimale des huiles essentielles à la clientèle nationale et internationale a été l'enjeu majeur recherché par les producteurs et les industriels français depuis des années.

Cet enjeu passait par des actions concrètes comme :

- Des programmes techniques de sélection des variétés de lavande, lavandin et autres plantes à parfums aromatiques et médicinales ;
- L'amélioration et la modernisation des techniques et outils de distillation ;
- La traçabilité des huiles essentielles, depuis la production jusqu'à la formulation.

Forte de ses atouts économiques, environnementaux et sociétaux, la filière lavande et lavandin souhaite accroître ses efforts vers une production durable. L'identification des axes d'amélioration permet de poser les bases d'une démarche de progrès via la définition d'objectifs et la mise en place d'outils pour garantir la pérennité de la filière sur son territoire, tout en favorisant le développement économique des opérateurs, le développement local et le respect de l'environnement. Tels sont les nouveaux enjeux de cette filière.

Les objectifs

1. Assurer la pérennité des huiles essentielles

Pour une viabilité économique de la filière

La filière est menacée à court terme par des concurrences étrangères et par la mise en place du règlement REACH*. Le dépérissement des plantations et les aléas climatiques de ces dernières années ont endommagé le potentiel de production de la région, affaiblissant ainsi l'ensemble de la filière.

Pour celle-ci, il est important d'identifier des outils d'anticipation pour limiter l'impact de ces événements conjoncturels et pour faire face à ceux auxquels elle est déjà confrontée.

Des axes de travail sont ainsi définis à son niveau :

- Développer une politique de production et de commercialisation adaptée à la demande qualitative et quantitative des marchés ;
- Anticiper l'adaptation des produits, des procédés et des outils de production (les distilleries en particulier) aux nouvelles exigences réglementaires ;
- Soutenir les actions de recherche et développement permettant d'augmenter sa compétitivité.

*Règlement européen sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques 1907/2006 du Parlement Européen et du conseil du 18 décembre 2006.



Stratégie de développement durable de la filière des huiles essentielles de lavande et de lavandin, enjeux et objectifs

Développer les capacités d'anticipation

Face à des contraintes de plus en plus importantes à la fois physiques (aléas climatiques), économiques (concurrence internationale, concurrence des produits de synthèse) et politiques (règlement REACH, allergènes, ...), la filière manque de visibilité sur ses marchés, leurs évolutions et les attentes des clients. C'est pourquoi, les acteurs mettent en avant la nécessité d'adapter les outils pour une veille économique et juridique pertinente, permettant d'anticiper, de réagir et de s'adapter aux exigences du marché et de son environnement.

Pour donner à la filière les moyens de s'adapter, il faut :

- Développer des outils de veille économique et réglementaire sur ses marchés ;
- Développer les échanges avec les utilisateurs finaux pour anticiper leurs attentes.

La filière va créer des partenariats scientifiques, techniques et d'information pour développer sa capacité d'anticipation et d'adaptation.

Promouvoir les produits

Dans le contexte d'un retour vers les produits naturels, les huiles essentielles ont un avantage concurrentiel et de réelles perspectives de développement.

L'enjeu pour la filière est de définir une stratégie de promotion basée sur les qualités intrinsèques des huiles essentielles, en mettant en avant, auprès des acheteurs et des consommateurs :

- Leur naturalité ;
- Leur authenticité ;
- leur origine ;
- Les efforts de la filière en matière de développement durable (qualité, environnement, rapports équitables entre les opérateurs).

Une réflexion est mise en place sur le choix d'outils adaptés pour identifier et valoriser les huiles essentielles de lavande et lavandin françaises qui entreront dans la démarche de développement durable.

2. Pour la sauvegarde d'un environnement naturel remarquable

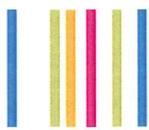
Dans le contexte actuel, la réduction des impacts de l'activité de l'homme sur l'environnement est une nécessité croissante. Dans une attitude citoyenne, la filière a intégré ces préoccupations qui sont déjà relayées par les industriels auprès de leurs fournisseurs.

Définir des pratiques respectueuses de l'environnement

Il s'agit de définir des pratiques raisonnées communes à l'ensemble des opérateurs, afin de minimiser l'utilisation des intrants, engrais et produits de traitement. La filière doit privilégier les pratiques économes en énergie fossile et en ressources naturelles. Elle doit maintenir celles qui contribuent à l'entretien des paysages et au maintien de la biodiversité.

Ceci passe par :

- La mise en place d'un cahier des charges applicable par l'ensemble des opérateurs de la filière ;
- La vérification de la bonne application de ce cahier des charges par les opérateurs.



Stratégie de développement durable de la filière des huiles essentielles de lavande et de lavandin, enjeux et objectifs

Sensibiliser les opérateurs à l'impact de leur activité sur l'environnement

La mise en application opérationnelle de la stratégie de la filière des huiles essentielles de lavande et de lavandin est une démarche collective dont les résultats dépendent directement du niveau d'adhésion des opérateurs, producteurs, distillateurs et metteurs en marché.

Pour s'assurer de l'implication de tous les acteurs de la filière dans cette démarche, celle-ci les sensibilise en :

- Expliquant les choix stratégiques en matière de protection de l'environnement ;
- Mettant en place des formations pour une meilleure prise en compte de l'impact environnemental.

Orienter les programmes de recherche vers l'amélioration des impacts environnementaux

La filière poursuit ses efforts de recherche jusqu'à la diffusion et le transfert des résultats aux producteurs, distilleries et metteurs en marché pour le développement de pratiques respectueuses de l'environnement.

Les trois axes prioritaires identifiés en matière de recherche s'articulent autour d'actions visant à :

- Une meilleure utilisation des co-produits tels que la biomasse et les hydrolats ;
- Une réduction des intrants pour mieux préserver la qualité des sols et de l'eau.
- Une amélioration des outils de production et de distillation pour des impacts plus positifs.

3. Mettre en place des actions concertées avec les acteurs du territoire

La filière doit être à l'écoute des partenaires économiques et territoriaux.

Renforcer la synergie territoire / filière

La filière lavande et lavandin joue un rôle déterminant sur l'image et sur le socle économique de son territoire. Elle est un des éléments constitutifs de l'attrait touristique de la région.

Il existe une réelle volonté d'intégration de la filière à la dynamique de projets du territoire et aux concertations avec tous les acteurs.

La structuration actuelle de la filière permet d'initier des actions collectives de portée interne. Il s'agit aujourd'hui de s'ouvrir sur l'extérieur, en s'appuyant sur le fait que ses activités et contraintes sont méconnues de ses interlocuteurs. Cette lacune est un handicap pour le maintien de la production sur le territoire de la Provence et du sud-est.

Pour cela, la filière se donne pour objectifs de :

- Renforcer son apport au territoire en augmentant son implication dans la vie et les projets du territoire. La filière peut être à l'initiative de projets de portée territoriale impliquant un plus grand nombre et une plus grande diversité d'acteurs externes à la filière.
- Faire valoir l'impact des productions de lavande et de lavandin sur le territoire et l'économie locale, pour favoriser leur maintien sur le territoire.



Stratégie de développement durable de la filière des huiles essentielles de lavande et de lavandin, enjeux et objectifs

Faire connaître les pratiques de la filière aux parties prenantes

Les synergies entre les acteurs et les parties prenantes de cette filière seront renforcées.

Qu'il s'agisse des clients, de collectivités territoriales, d'acteurs du tourisme, ou encore des apiculteurs, des partenariats émergeront grâce à meilleure connaissance mutuelle.

La filière lavande et lavandin a besoin de faire savoir ce qu'elle est et de faire connaître son savoir-faire traditionnel. L'objectif est de :

- Créer une identification spécifique des produits pour rendre visible les bonnes pratiques de la filière française ;
- Créer une garantie de qualité au travers d'un dispositif transparent et rigoureux, basé sur l'enregistrement des pratiques et un système de traçabilité, permettant de reconstituer l'historique des produits et de leur fabrication ;
- Mettre en œuvre une démarche de communication pour le faire savoir.

Mettre en place une stratégie euro-méditerranéenne de développement durable

Le développement du territoire passe également par un rayonnement international, et notamment européen.

Une démarche visant à soutenir et promouvoir le développement durable des filières de production méditerranéennes d'huiles essentielles aura un impact sur l'ensemble du littoral et permettra à la région, qui en sera à l'initiative, d'affirmer sa présence autour de la Méditerranée.

Des échanges transnationaux sur les thématiques de la recherche, du développement économique, de la formation et de la réglementation favorisent la mise en place de programmes de coopération et la mise en commun de moyens. Le regroupement des producteurs de plusieurs pays permet également de donner plus de poids à des démarches collectives.

Dans le prolongement du travail effectué en interne, la filière initie sa stratégie de développement durable en réunissant autour d'elle une communauté d'intérêt centrée sur les enjeux économiques, environnementaux et réglementaires actuels.

4. Définir un cadre interne de relations mutuellement bénéfiques

Il s'agit pour la filière :

D'établir les conditions d'un partage équitable de la valeur ajoutée

Les relations interprofessionnelles permettent à chacune des parties prenantes de défendre ses intérêts et de faire part de ses difficultés. Une mobilisation collective solidaire permet également la gestion de situations conjoncturelles difficiles. La régulation des marchés doit être un des outils favorisant la juste rémunération du travail de chacun.

La filière a pour objectif de partager la valeur ajoutée en son sein :

- En favorisant les relations interprofessionnelles ;
- En renforçant la structuration des producteurs.



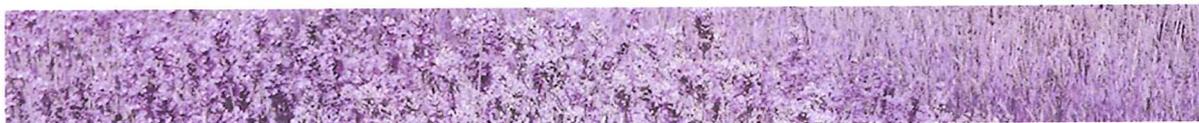
Stratégie de développement durable de la filière des huiles essentielles de lavande et de lavandin, enjeux et objectifs

De veiller aux conditions de travail

La culture et la récolte de lavande et lavandin, comme la production d'huiles essentielles, induisent des risques spécifiques qui s'ajoutent aux dangers inhérents aux activités agricoles communes à l'ensemble des productions.

La filière doit protéger les producteurs, les salariés, les distillateurs et les metteurs en marché des dangers, en les sensibilisant et en les formant, non seulement sur ces risques mais également sur les dispositifs de sécurité.

Le travail réalisé autour de la stratégie et des objectifs poursuivis par cette démarche, a permis l'établissement d'une charte officielle de développement durable de la filière lavande et lavandin, composée de dix engagements, auxquels les producteurs de lavande et de lavandin ont souscrit.



Développement durable de la filière lavande et lavandin, une charte d'engagements en 10 points

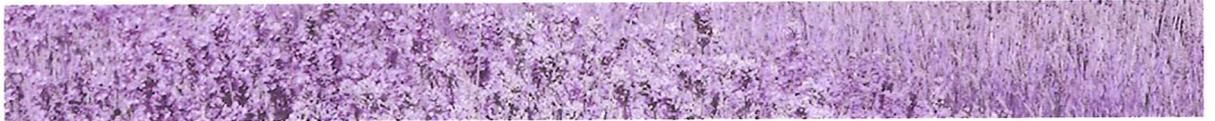
Les producteurs de lavande et lavandin ont la volonté de se placer parmi les filières les plus exemplaires du XXI^e siècle, en matière de développement durable.

L'adhésion à la stratégie de développement durable mise en place au niveau de la filière se matérialise par la signature d'une charte.

Cette charte définit les engagements pris par les producteurs, les distillateurs et les premiers metteurs en marché des huiles essentielles de lavande et de lavandin.

La charte prévoit les dix engagements suivants :

- **Certifier** la qualité des produits et un mode de production respectueux de l'environnement, afin d'accroître la confiance des parties intéressées par une plus grande transparence.
- **Adapter** et sécuriser l'offre par des relations interprofessionnelles constructives et des outils de veille efficaces.
- **S'investir** dans la mise en conformité des opérateurs et de la filière avec le règlement REACH.
- **Favoriser** le développement de productions de qualité et tracées, notamment les productions issues de l'agriculture biologique.
- **Faire** la promotion des produits de la filière, des hommes et de leur savoir-faire.
- **Assurer** un juste revenu des producteurs et une équitable répartition de la valeur ajoutée.
- **Élaborer** un programme de formation «Qualité Sécurité Environnement» pour les producteurs, les distillateurs et les metteurs en marché.
- **Consacrer** l'essentiel des actions de recherche aux actions permettant à la filière de remplir ses engagements en matière de développement durable.
- **Mettre** en place une concertation régulière avec les acteurs du territoire pour favoriser l'émergence d'actions communes.
- **Initier** une stratégie euro-méditerranéenne pour le développement durable des productions d'huiles essentielles.



Développement durable de la filière lavande et lavandin, plan d'actions 2008

Le comité de pilotage constitué pour l'élaboration de cette stratégie assure la mise en place opérationnelle, le suivi et l'évaluation du plan d'actions.

Le plan d'actions, sur 2 ans, prévoit en 2008, les opérations suivantes :

- **La certification des produits de la filière**

Ce travail est planifié en deux étapes :

- > *Une opération pilote en 2008*

Dans le prolongement du travail réalisé par la profession pour l'élaboration de la stratégie, le comité de pilotage, assisté par l'ONIPPAM, définit un cahier des charges portant sur les exigences à satisfaire en matière de pratiques pour chacun des intervenants de la filière, producteurs, organisations de producteurs, distillateurs et metteurs en marché. Le cahier des charges sera testé pendant la campagne de production 2008, grâce à une opération pilote conduite auprès de quelques intervenants.

- > *La mise en place du système de certification pendant l'intercampagne*

Les enseignements tirés de l'opération pilote permettront d'ajuster le cahier des charges, de définir le plan de contrôle associé et de mettre en place l'organisation pour la réalisation de ces contrôles.

- **La mise en place de l'organisation pour l'enregistrement et l'évaluation des huiles essentielles conformément au règlement européen REACH.**

Une task force constituée par l'ONIPPAM et le CRIEPPAM assiste les distillateurs pour remplir les formalités de pré-enregistrement des huiles essentielles à partir du 1^{er} juin 2008. Le CIHEF crée le consortium pour l'enregistrement des huiles essentielles avec l'appui de l'ONIPPAM, qui en assure le secrétariat et l'animation. Il crée également un comité de pilotage animé par le CRIEPPAM pour évaluer les impacts des conditions d'enregistrement sur la filière.

- **L'étude de faisabilité d'un dispositif renforcé d'assistance technique**

L'idée est de proposer une assistance technique aux producteurs engagés dans l'agriculture biologique ou dans des démarches de qualité, sur la base des propositions établies par les organisations de producteurs rassemblées au sein du comité économique.

- **L'évaluation des programmes de recherche**

Cette évaluation portera sur les impacts en termes de développement durable, en concertation avec les acteurs du territoire.

- **Le développement d'outils de communication et de promotion**

Ces outils permettront de présenter la démarche de développement durable de la filière et une identification des produits certifiés.



Développement durable de la filière lavande et lavandin, plan d'actions 2008

- **Une manifestation de communication interne et de formation**

Il s'agit de diffuser et d'expliquer la stratégie et les enjeux à l'ensemble des producteurs, distillateurs et metteurs en marché. Cette action devra permettre à chacun de s'approprier la démarche.

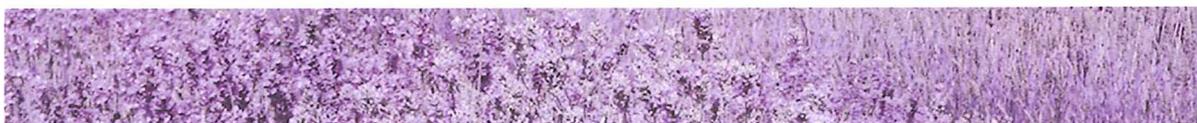
Cette manifestation est programmée à l'automne 2008, après la campagne de production. À cette occasion, les résultats de l'action pilote pour la mise en place de la certification seront présentés aux opérateurs.

- **La mise en place d'un centre de ressources et de veille économique et réglementaire**

Ce centre sera au service de la filière, grâce à un partenariat entre l'UESS et l'ONIPPAM.

- **La définition des éléments de faisabilité pour la constitution d'une plate-forme euro-méditerranéenne de développement durable des plantes à parfum, aromatiques et médicinales**

Cette action est menée dans le cadre d'un partenariat entre les organisations professionnelles, l'ONIPPAM et les régions concernées.



Les partenaires de la filière lavande et lavandin

Les organismes économiques

> ONIPPAM

L'Office National Interprofessionnel des Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales est un établissement public sous la tutelle des ministères français de l'agriculture et du ministère de l'économie. Situé à Volx dans les Alpes-de-Haute-Provence, au cœur du bassin de production de la lavande, l'ONIPPAM participe au développement et à l'organisation de la filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales et des huiles essentielles sur l'ensemble du territoire français.

www.onippam.fr

> CIHEF

Le Comité Interprofessionnel des Huiles Essentielles Françaises est chargé de développer l'utilisation des huiles essentielles françaises sur le marché mondial, d'étudier et de promouvoir toutes les mesures d'ordre scientifique et technique visant à améliorer la compétitivité et la qualité de la production française et de favoriser la promotion et la mise en marché des huiles essentielles dont l'Interprofession à la charge. Il est administré par un conseil d'administration, constitué paritairement de représentants de la production et des premiers acheteurs à la production.

Contact : 04 92 72 72 09

Les organismes techniques

> CRIEPPAM

Centre Régionalisé Interprofessionnel d'Expérimentation en Plantes à Parfums, Aromatiques et Médicinales du sud-est Méditerranéen.

Contact : 04 92 87 70 52

> ITEIPMAI

Institut Technique Interprofessionnel des Plantes à Parfums, Aromatiques et Médicinales qui apporte un appui technique aux professionnels de la filière.

www.iteipmai.asso.fr

> Chambre d'Agriculture de la Drôme

Contact : 04 75 82 40 00

Les organismes de producteurs

> CEPPARM

Comité Économique Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales. Il réunit l'ensemble des groupements de producteurs nationaux et organise avec eux des actions en matière d'organisation de la production, d'amélioration de la qualité, de promotion...

www.cepparm.com



Les partenaires de la filière lavande et lavandin

> APAL

Association des Producteurs d'huile essentielle de Lavande AOC de Haute Provence.
www.lavande-provence-aoc.com

Les organismes de transformateurs et négociants

> Fédération Nationale des Distillateurs

Contact : 04 92 87 70 52

> COSMED

Association des PME de la filière cosmétique.
www.cosmed.fr

> PRODAROM

Syndicat National des fabricants de parfums et produits aromatiques.
www.prodarom.fr

Les pôles de compétitivité

> Pôle Parfums Arômes Senteurs Saveurs (PASS)

www.pole-pass.fr

Les organismes de formation

> UESS

L'Université Européenne des Saveurs & des Senteurs (UESS) est un centre de formation situé au cœur de la Haute Provence, à Forcalquier. Elle dispense différentes formations sur les thématiques des saveurs et de senteurs à tous les niveaux et pour tous publics. La formation professionnelle constitue une activité majeure de l'UESS qui propose des formations aux personnes souhaitant valider ou acquérir des compétences sur la fabrication, la réglementation et la commercialisation des produits issus des filières senteurs et saveurs.

www.universite-saveurs-senteurs.com

• AFSO

Organisme de formation continue des salariés d'entreprises de la parfumerie, des arômes alimentaires et de la cosmétique.

www.prodarom.fr/asfo-accueil.htm

Les institutions

• AFNOR

L'Agence Française de Normalisation.

www.afnor.fr/portail.asp